

Inscriptions en ligne et programme détaillé :

www.enact-angers.cnfpt.fr

Renseignements auprès :

laurent.sochard@cnfpt.fr,

pôle de compétences social

Tél : 02 41 22 41 37

stefany.chihab@cnfpt.fr, assistante

Tél : 02 41 22 41 43

Prise en charge financière

L'inscription comprend la participation à la journée et le déjeuner.

L'hébergement et le déplacement restent à la charge des participants

Pour les élus et les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, le coût de la journée formation est de 63,50 euros (incluant frais pédagogiques et déjeuner).

Une convention financière sera passée entre l'ENACT et l'employeur

Se rendre à l'ENACT

En voiture :

Lorsque vous êtes sur l'autoroute **A11 NANTES-PARIS**,
Suivre « Angers Centre »,
Sortir à Belle Beille Angers technopole université.
L'ENACT se trouve au 1er feu sur votre droite.

Par l'autoroute **A11 PARIS-NANTES**,
sortir à « Angers Centre »,
passer par les voies sur berges
puis sortir à Angers technopole, université, ENACT
puis au 1er feu sur votre droite

Depuis la gare SNCF :

Ligne de bus **Ligne 6** Direction Val de Maine - Bouchemaine
départ Papin Bd du Roi René ; arrivée arrêt « La Barre » ou
« CNFPT » (durée du trajet gare école : environ 20 mn)

**Découvrez l'ensemble de nos formations
et services sur le site Internet de l'ENACT**

CNFPT- ENACT
Rue du Nid de Pie - BP 62020
49016 ANGERS cedex
Téléphone : 02 41 22 41 22
Télécopie : 02 41 22 41 78

Former
tout au long de la vie

les cadres territoriaux

Séminaire national CNFPT - ONED

*L'encadrement garant du
processus d'évaluation des
situations familiales
en protection de l'enfance*

**Enact d'Angers
27 et 28 septembre 2010**



La formation développe vos talents

Centre national de la fonction publique territoriale

CNFPT

Une des principales tensions dans la protection de l'enfance réside dans l'articulation entre les droits et devoirs d'intervention de la puissance publique dans la sphère privée pour protéger les membres les plus faibles de la famille d'une part et le droit au respect de la vie privée et de la vie familiale d'autre part. Ces deux types de droit (protection et respect de la vie privée et familiale) trouvent leur fondement dans le droit interne (dans la Constitution, le code de l'action sociale, le code civil) comme international (Convention internationale des droits de l'enfant, Convention européenne des droits de l'homme). L'évaluation y est vue comme le point nodal de cette articulation, puisqu'elle est posée comme le garde fou pour justifier la nécessité de l'intervention et de la prise en charge.

En ce sens la réforme du 5 mars 2007 fait, de l'évaluation, un préalable obligatoire à la mise en place de toute prestation (article 10) et réaffirme l'enfant, comme sujet premier de l'intervention. Elle réinterroge donc les finalités de l'évaluation avec comme fondements de l'intérêt de l'enfant et ses besoins.

L'évaluation des situations familiales pose donc des questions sensibles à tout point de vue. Evaluer pour quoi ? Evaluer comment et avec qui ? Avec quels critères, quels référentiels ? Qui garantit les droits des différentes parties ? Qui a le pouvoir d'attribuer une valeur et de juger ? Qui est porteur de connaissances sur la situation évaluée ? L'importance des décisions prises, et de leurs conséquences, nécessite que les institutions s'engagent auprès des professionnels pour garantir un référentiel partagé, et une « délibération » autour des situations rencontrées. Les cadres, en leur sein, sont à la confluence de trois sources : la commande institutionnelle, les évaluations des professionnels, et les droits des parents et de l'enfant.

Les cadres n'ont pas nécessairement à maîtriser toute la technicité de l'évaluation des situations familiales, ils ont cependant à garantir l'ensemble du processus. Ils doivent veiller à la légitimité de la commande, en organiser la stratégie, et permettre à l'ensemble des intervenants de mener une évaluation fondée sur des critères partagés et discutés. Enfin, ils ont à s'assurer que les droits et la place des parents mais aussi de l'enfant soient pris en compte, pour que l'évaluation soit la première pierre dans une dynamique de travail à entamer avec les familles.

Lundi 27 septembre 2010

- 9 h 00 Accueil des participants
10 h 00 Ouverture et présentation du séminaire
- 10 h 10 **Problématique**
Une évaluation au cœur d'enjeux importants
Marie Paule MARTIN BLACHAIS,
Directrice Générale du GIP Enfance en Danger
- 10 h 30 **Conférences-débats :**
L'évaluation participative dans l'action sociale
Jean-François BERNOUX, sociologue, auteur de
« *L'évaluation participative au service du développement social* »
- 11 h 10 **L'évaluation appliquée à l'appréhension des situations familiales**
Pierrine ROBIN, Chargée d'études ONED
- 11 h 50 **Approche multi-perspectives et dialogique de l'évaluation**
Reinhart WOLFF, chercheur, professeur en sciences sociales et éducation spécialisée à l'université professionnelle Alice-Salomon de Berlin.
- 12 h 45 Déjeuner
- 14 h 00 **Table ronde**
L'évaluation des situations familiales comme élément d'une stratégie globale de la politique de protection de l'enfance
Chantal RIMBAULT, Conseil Général du Val de Marne
Guy PATRIARCA, Conseil Général de l'Ardèche
Anne OUI, ONED

15 h 15 - 18 h 00 Ateliers

Les ateliers sont construits en 2 temps : le lundi après midi, il s'agira de poser la problématique du point de vue de la responsabilité de l'encadrement. Le mardi matin, ces mêmes problématiques seront déclinées sous un angle plus opérationnel, en partant de la présentation d'outils, de méthodes et de pratiques. Chaque participant s'inscrit à un seul atelier dont il suit les 2 séquences du lundi et du mardi.

Mardi 28 septembre

- 9 h 00 **Suite des ateliers**
Les ateliers sont choisis par chaque participant lors de l'inscription en ligne. Un programme détaillé, téléchargeable en ligne, en précise les problématiques.
- Atelier 1 : **Construire une stratégie évaluative**
Atelier 2 : **Construire un cadre de référence de l'évaluation**
Atelier 3 : **Garantir l'articulation des regards**
Atelier 4 : **Garantir l'association de la famille au processus d'évaluation**
- 11 h 30 – 12 h 30 **L'évaluation, une question éthique**
Philippe DUCALET
- 14 h 00 **Restitution des ateliers**
La restitution se fera pour chaque atelier en trois points :
1 - Etat des lieux des questions, des pratiques
2 - Hypothèses d'analyse ou pistes de compréhension
3 - Quelles questions pour la table-ronde finale ?
- 14 h 45 **Table ronde finale :**
L'évaluation, une construction partagée
Patricia ADAM, présidente du GIP Enfance en Danger (sous réserve)
Jean-Rolland FONTANA, Conseil Général de Haute Savoie (sous réserve)
Michel BASS, sociologue et médecin
Les intervenants seront invités à répondre aux questions posées lors de la restitution des ateliers, et à débattre avec la salle.
- 16 h 15 Fin du séminaire

Public visé:
Encadrement et direction des conseils généraux

Ce rendez vous annuel des cadres des Conseils Généraux autour des questions de prévention et de protection de l'enfance est le 3^{ème} du genre, après « ASE, PMI, service social, de nouvelles coopérations pour une approche renouvelée de la prévention en protection de l'enfance » (septembre 2008), et celui sur les observatoires départementaux (septembre 2009)